

Décision

Générale

colonial

Décision n° 264 du 24 avril 1942 :

n° 264

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 avril 1942

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1942

Date du numéro

30 avril 1942

TEXTE INTÉGRAL

Sont acceptées pour compter du 1er mai 1942 les démissions de leur emploi présentées par l'infirmier principal de 1er classe Ibrahim Mohamed et l'infirmier auxiliaire Ali Ahmed. Une allocation viagère de 2.000 francs par an est allouée dans les conditions prévues par l'arrêté n° 971 du 6 octobre 1938 à l'infirmier principal de 1er classe Ibrahim Mohamed en ltré dans l'administration le 1 er octobre 1917 et comptant en conséquence plus de vingt ans de service.